



**PRÉFET  
DE L'YONNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires**

**- 5 FEV. 2024**

Auxerre, le

Le chef de service

à

Service Forêt, Risques, Eau et Nature  
Unité Milieux Aquatiques, Assainissement et Pêche

Affaire suivie par : Franck MARTIN  
Tél : 03 86 48 42 62  
[ddt-sefren-eau@yonne.gouv.fr](mailto:ddt-sefren-eau@yonne.gouv.fr)

Anciens Ets G.SCHIEVER ET FILS  
ZI rue de l'Etang  
89200 AVALLON

**LR/AR**

Objet : projet de magasins Bi1 et Weldom à SAINT-FLORENTIN : dossier de déclaration au titre du code de l'environnement  
Ref : DEV 410  
P.J. : résumé de déclaration

Par courrier du 23 octobre 2023, je vous ai adressé mes observations concernant votre dossier relatif aux aménagements destinés à la gestion des eaux pluviales relative au projet de construction d'un magasin Bi1 et d'un magasin Weldom à SAINT-FLORENTIN (récépissé de déclaration n° DIOTA-230829-110700-691-007). Dans le cadre de l'instruction de ce dossier, vous avez transmis à mon service une note complémentaire en réponse aux observations formulées.

À l'issue de cette instruction, je vous informe que je ne m'oppose pas à cette opération et que **vous pouvez engager cette opération à compter de la réception de ce courrier.**

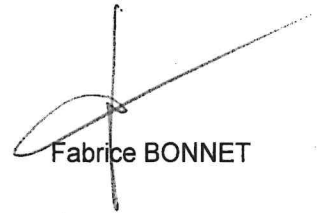
**La construction des ouvrages et leur mise en service, objets de votre déclaration, doivent intervenir dans un délai de trois ans à compter de la date du présent récépissé.**

À défaut, en application de l'article R. 214-51 du code de l'environnement, sauf cas de force majeure ou demande justifiée et acceptée de prorogation de délai, votre déclaration sera caduque. En cas de demande de prorogation de délai, celle-ci sera adressée au préfet, dûment justifiée, au plus tard deux mois avant l'échéance ci-dessus.

Vous trouverez ci-joint le résumé du dossier de déclaration reprenant les caractéristiques principales de cette opération.

Par ailleurs, ce dossier fait l'objet de mesures d'affichage et d'information du public en mairie de SAINT-FLORENTIN et sur le site internet de la préfecture.

Le chef du service,



Fabrice BONNET

Copie dématérialisée avec pièce jointe :  
GEOTEC [etienne.brulebois@geotec.fr](mailto:etienne.brulebois@geotec.fr)